

Traitement des données • Règlement Européen - RGPD

« Le traitement des données à caractère personnel est nécessaire à l'examen de votre demande, faite à AUDIO'S CULTURE, et le cas échéant à l'envoi d'informations commerciales.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de retrait de consentement, de limitation de traitement, d'opposition au traitement et de portabilité concernant vos données. Toutes les informations détaillées sur l'usage de vos données et l'exercice de vos droits figurent dans la charte relative à la protection des données à caractère personnel et à la vie privée d' AUDIO'S CULTURE ».

Le traitement des données à caractère personnel est nécessaire pour traiter votre demande. AUDIO'S CULTURE s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France (Loi n° 78-017 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite Loi Informatique et Libertés) et en Europe (Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des personnes bénéficiant des services et/ou produits d' AUDIO'S CULTURE, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

AUDIO'S CULTURE prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des données personnelles au regard des finalités pour lesquelles elle les traite, conformément au Règlement européen sur la protection des données précité. AUDIO'S CULTURE ne conserve pas vos données à caractère personnel au-delà de la durée nécessaire pour atteindre la finalité du traitement, tout en respectant les limites légales et réglementaires applicables ou une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles telle qu'un management efficace de la relation avec les clients et/ou les stagiaires et les réponses aux demandes en justice ou des autorités de contrôle dont AUDIO'S CULTURE dépend.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, vous disposez des droits suivants :

- - droit d'accès (article 15 RGPD) et de rectification (article 16 RGPD), de mise à jour, de complétude des données des utilisateurs
- - droit d'effacement des données des utilisateurs à caractère personnel (article 17 du RGPD),
- - droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c RGPD),
- - droit à la limitation du traitement des données des utilisateurs (article 18 RGPD),
- - droit d'opposition au traitement des données des utilisateurs (article 21 RGPD),
- - droit à la portabilité des données que les utilisateurs auront fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD).

Si vous souhaitez savoir comment AUDIO'S CULTURE utilise vos données personnelles, demander à les rectifier ou s'opposer à leur traitement, vous pouvez contacter la gérance d'AUDIO'S CULTURE par écrit à l'adresse suivante : 11 chemin du crêt de Montcher 69210 LENTILLY ou par mail à contact@audiosculture.fr. Dans ce cas, vous devez indiquer les données personnelles que vous souhaitez voir corriger, mettre à jour ou supprimer, en vous identifiant de manière précise avec une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). Les demandes de suppression de vos données personnelles seront soumises aux obligations qui sont imposées à AUDIO'S CULTURE par la loi, notamment en matière de conservation ou d'archivage des documents.

AUDIO'S CULTURE répond à la personne ayant fait l'usage d'un des droits susvisés dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut néanmoins être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans cette hypothèse, AUDIO'S CULTURE informera la personne concernée de cette prolongation dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Lorsque la personne concernée formule sa demande sous une forme électronique, les informations sont fournies par voie électronique lorsque cela est possible et à moins qu'elle ne demande qu'il en soit autrement. En cas de refus du responsable du traitement de donner suite à la demande d'information formulée par la personne concernée, ce dernier précise les motifs de ce refus. La personne concernée a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de l'autorité de contrôle de l'État membre de l'Union européenne dans lequel elle réside et de former un recours juridictionnel.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AUDIO'S CULTURE: des prestations de formations Audio Pro.

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre AUDIO'S CULTURE et son client, agissant à des fins professionnelles ou à titre personnel, pour la réalisation d'une prestation de formation ou d'information, et prévalent sur tout autre document, y compris s'il y a lieu sur les Conditions Générales d'Achat du client.

Modalités d'inscription

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide d'un bulletin d'inscription AUDIO'S CULTURE dûment rempli (cachet et signature) ou d'un bon de commande.

Les clients émettant des bons de commande doivent le signaler lors de l'inscription et en communiquer un exemplaire avant le début de la formation.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le catalogue annuel, sur les brochures promotionnelles, sur le site www.audiosculture.fr/formations/ ou sur simple demande téléphonique sur le répondeur au 07 81 70 63 62.

Si vous avez procédé à votre inscription par téléphone, vous recevrez une confirmation écrite, que vous devrez nous retourner complétée dans les trois jours.

L'inscription à une formation à distance doit être accompagnée du règlement total de la prestation pour permettre l'ouverture des droits d'accès à la formation, ou le cas échéant, d'un contrat.

Vous recevrez un accusé de réception, accompagné, pour les prestations de formation, d'une convention de formation.

Prix

Les prix sont indiqués Hors Taxes mais ne sont pas à majorer du taux de T.V.A. *TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Les tarifs sont forfaitaires ; ils comprennent la formation ou le séminaire et les supports pédagogiques, physiques ou dématérialisés le cas échéant.

Conditions de règlement

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la prestation par chèque à l'ordre d'AUDIO'S CULTURE ou par virement au numéro de compte suivant :

CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST-
IBAN: FR76 1780 6003 5562 2562 3568 058
Code BIC: AGRIFRPP878

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. AUDIO'S CULTURE ne pratique pas l'escompte.

Outre les pénalités de retard prévues aux présentes, le Client en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard d'AUDIO'S CULTURE, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros. Cette indemnité sera due en cas de retard de paiement de toute créance dont le délai de paiement aura commencé à courir après cette date.

Si le Client souhaite qu'un opérateur de compétence(OPCO) prenne en charge le règlement de la prestation de formation ou e-formation, il lui appartient de le mentionner sur le bulletin d'inscription envoyé à AUDIO'S CULTURE.

Le client doit effectuer lui-même son inscription auprès d'AUDIO'S CULTURE, même si son dossier est déjà validé par un OPCO.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le Client s'acquittera du solde du coût de la formation.

En tout état de cause, si la prise en charge par l'OPCO du montant de l'action de formation n'est pas reçue par AUDIO'S CULTURE au début du stage, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

À l'issue de la prestation, AUDIO'S CULTURE adresse au client ou, le cas échéant, à l'OPCO une facture en double exemplaire.

Annulation ou report du fait d'AUDIO'S CULTURE

AUDIO'S CULTURE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation. Dans ce cas, le Client est prévenu dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait d'AUDIO'S CULTURE.

Annulation ou report du fait du client

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Première annulation :

Si une annulation intervient moins de quatorze jours calendaires avant la date de début de la prestation, AUDIO'S CULTURE se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant atteindre la totalité du prix de la prestation.

Après le début de la prestation, en cas d'annulation, d'absentéisme ou d'abandon, AUDIO'S CULTURE facturera directement au Client la totalité du prix de la prestation.

Deuxième annulation et/ou report :

La franchise de quatorze jours calendaires n'est plus applicable, et AUDIO'S CULTURE facturera la totalité de la prestation.

Substitution

AUDIO'S CULTURE offre la possibilité au Client, avant le début de la prestation, de substituer au participant inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins, avec l'accord préalable d'AUDIO'S CULTURE.

Satisfaction client - réclamations

Le Responsable Satisfaction Clients d'AUDIO'S CULTURE accueillera vos réclamations, qu'elles lui soient transmises : • par messagerie téléphonique au 01 41 62 76 22

• par courriel à contact@audiosculture.fr

• par courrier à Responsable Satisfaction AUDIO'S CULTURE, 11 chemin du crêt de Montcher 69210 LENTILLY et s'engage à vous faire un retour sous huit jours ouvrés.

Responsabilité

La responsabilité d'AUDIO'S CULTURE vis-à-vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à AUDIO'S CULTURE au titre des présentes conditions.

Droit applicable et attribution de compétences

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation et notamment en les soumettant à la médiation de la consommation. Les parties au contrat restent cependant libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation de la consommation. Elles pourront le cas échéant recourir à un médiateur choisi d'un commun accord. La solution proposée par le médiateur (ou le système de médiation) ne s'impose pas aux parties du contrat.

À défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Lyon sera seul compétent.

SARL au capital de 4 000 € RCS Lyon Siret : 753 372 325
00013 11 chemin du crêt de Montcher 69210 LENTILLY

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 12338
69 auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Messagerie téléphonique : (0)7 81 70 63 62

Mail: contact@audiosculture.fr